



ORDRE DU JOUR

La réunion débutera à 14h30 pour une durée de 2h environ.

14h30 : Introduction

par M. HEGAY, Sous-préfet de Mantes-la-Jolie.

14h50 : Présentation de la méthodologie du bureau d'étude retenu (CAREPS)

*par Lynda HEDREVILLE de CAREPS,
Lydia RICOLLEAU d'ARIA Technologie et
Gaétan URVOY de CSD Ingénieurs*

15h30 : Débat : Questions et recueil des avis des membres du COPIL

16h10 : Clôture de la réunion

par M. HEGAY, Sous-préfet de Mantes-la-Jolie.